



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2011

Emballages papier / carton	14%
Emballages en verre	7%
Emballages en plastiques	26%
Emballages métalliques	4%
Journaux et magazines	9%
Déchets fermentescibles	16%
Déchets divers résiduels	24%



Collecte



Tri



Recyclage



Valorisation



Prévention



Réemploi

Rapport à la disposition du public sur www.grand-albigeois.fr et dans les communes
adhérentes

SOMMAIRE

1 Présentation.....	4
1.1 Un territoire.....	4
1.2 Une dynamique.....	4
2 Compétences exercées.....	5
2.1 Contexte.....	5
2.2 Répartition des compétences d'élimination des déchets.....	5
3 Organisation du service public.....	6
3.1 La Zone A.....	6
3.2 La Zone B.....	6
3.3 La Zone C.....	6
4 Ordures ménagères résiduelles.....	7
4.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles.....	7
4.2 Données sur la collecte des ordures ménagères résiduelles.....	7
4.3 Évolution des tonnages.....	7
4.4 Données détaillées sur les circuits de collecte.....	7
4.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte.....	8
4.6 Présentation des unités de traitement dans le Tarn.....	8
4.7 Fiche signalétique du bioréacteur de Labessière Candeil.....	8
4.8 Tonnages des déchets de l'agglomération pris en charge par le SITOMA.....	9
4.9 Évolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI - RANTEIL.....	9
5 Filières Emballages Ménagers.....	10
5.1. Organisation de la filière des emballages ménagers.....	10
5.4 Données sur les collectes des emballages ménagers.....	11
5.5 Moyens de la collecte sélective.....	12
5.6 Évolution des performances des collectes sélectives.....	12
5.7 Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux.....	12
5.8 Fiche signalétique de la station de transfert de Ranteil.....	13
5.9 Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives.....	14
5.10 Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines.....	14
5.11 Données sur le tri des collectes sélectives.....	14
6 Filières Biodéchets.....	16
6.1 Organisation de la filière des bio-déchets.....	16
6.2 Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL.....	16
6.3. Compostage individuel	16
7 Les déchetteries.....	17

7.1 Organisation des filières des déchetteries.....	17
7.2 Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages.....	18
8 Les déchets non ménagers.....	19
9 Bilan.....	20
9.1 Synthétique de la collecte et du traitement des déchets.....	20
9.2 Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire.....	20
9.3 Répartition des modes de collecte des déchets.....	21
9.4 Répartition des modes de traitement des déchets.....	21
10 Les prestataires.....	22
10.1 Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets.....	22
10.2 Prestations en régie.....	22
10.3 Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats.....	22
10.4 Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats.....	23
11 Les coûts du service public.....	24
11.1 Principaux investissements.....	24
11.2 Coût et financement du service.....	24
12 Les mesures de prévention.....	25
13 Emploi et conditions de travail.....	26
13.1 Caractéristiques des personnels collecte et traitement des déchets.....	26
13.2 Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité.....	26
13.3 Taux d'absentéisme.....	26
14 Communication et relations usagers.....	27
14.1 Principales actions 2011.....	27
14.2 Les supports de communication.....	28
15 Bilan et perspectives.....	29
15.1 Bilan des actions et événements principaux de l'année 2011.....	29
15.2 Synthétique de l'étude d'optimisation.....	29
16 Tableaux de bord de synthèse.....	30
16.1 Les dispositifs de collecte.....	30
16.2 Les dispositifs de traitement.....	30
16.3 Les données économiques	30
16.4 Les données environnementales.....	30

1 PRÉSENTATION

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a été créée au 1^{er} janvier 2003. Située à la frange Sud du Massif Central (aux pieds du causse du Ségala), elle s'inscrit dans le commencement de la partie large de la vallée du Tarn. Les derniers chiffres du recensement font apparaître une progression démographique régulière qui la place 2^{ème} agglomération de Midi-Pyrénées.

1.1 Un territoire



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois se compose de 17 communes, formant un bassin de vie autour de sa ville centre, ALBI, qui est la Préfecture du Tarn.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois couvre un territoire de 208,85 km².

1.2 Une dynamique

Découpage du territoire	Nombre de communes	Population 2009	Part/ population totale	Population municipale 2010*	Evolution 2009/1999	% habitat vertical/
Zone A : ALBI	1	48 712	63%	48889	+0,4%	20%
Zone B : ARTHES, CAMBON, CUNAC, FREJAIROLLES, PUYGOUZON, SAINT-JUERY, CARLUS, DENAT, LABASTIDE DENAT, LESCURE D'ALBIGOIS, SALIES	11	22 752	28%	23065	+1,4%	2%
Zone C : CASTENAU DE LEVIS, MARSSAC SUR TARN, LE SEQUESTRE, ROUFFIAC, TERSSAC	5	7 424	9%	7 479	+0,7%	0%
TOTAL	17	78 888	100%	79 433	+0,7%	14,6%

* Populations municipales INSEE 2010 (millésimée 2007)

La population totale 2011 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est de **79 433** habitants avec une densité moyenne de population de 380,3 hab./km² (Pour une cohérence des indicateurs utilisés, les données de recensement sont calées sur la population retenue est utilisée par Eco-Emballages).

2 COMPÉTENCES EXERCÉES

La collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés est une compétence statutaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ainsi actée à sa création: « En matière de protection et de mise en valeur de l'Environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, et contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.../... »

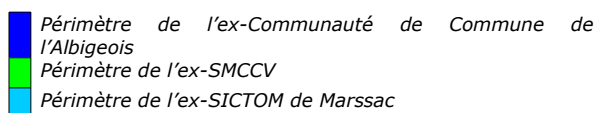
2.1 Contexte

Jusqu'au 31 décembre 2004, les organisations territoriales existantes pour les collectes et le traitement des déchets ménagers ont été maintenues. Dès 2005, la collecte sélective en porte à porte a été étendue à tout le territoire et le regroupement des services de collectes et de traitement a été recherché.

2006 est l'année d'achèvement de la mise en place des collectes sélectives porte à porte sur ALBI.

2007 est la 1^{ère} année pleine de référence et la collectivité lance des études pour l'optimisation.

Les 1^{ères} actions d'optimisation ont débuté sur 2008 avec la conteneurisation du périmètre de l'ex-SMCCV.



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois exerce ses compétences sur le territoire de ses 17 communes.

Les trois secteurs, dont ALBI seule, correspondant à des niveaux de services et des mises en œuvre à travers des opérateurs différents sont maintenus.

La volonté de la collectivité d'homogénéiser les services de collecte en place, pour répondre aussi à un besoin d'optimisation, a débuté, en 2008, sur la zone B, et s'est achevée début 2009.

En 2010, la collectivité a conduit :

- la suppression de la collecte en porte à porte du verre sur la zone C ;
- l'extension du service de collecte du verre en apport volontaire en régie sur l'ensemble du territoire par le SITOMA.

- **Zone A : commune Albi seule - Régie C2A**
- **Zone B : 11 communes – Régie C2A**
- **Zone C : 5 communes – Entreprise privée**

2.2 Répartition des compétences d'élimination des déchets

Compétences exercées	OMR	Verre	Journaux Magazines	Autres emballages	Bio-déchets	compostage individuel	Déchets en déchèterie	Encombrants	(*) Déchets dangereux	Cartons des professionnels	Tous déchets professionnels
Mode d'organisation	PAP	AV	PAP	AV	PAP	AV	PAP	PAP	AV	PAP	AV
Collecte											
Transfert/Transport											
Traitement											

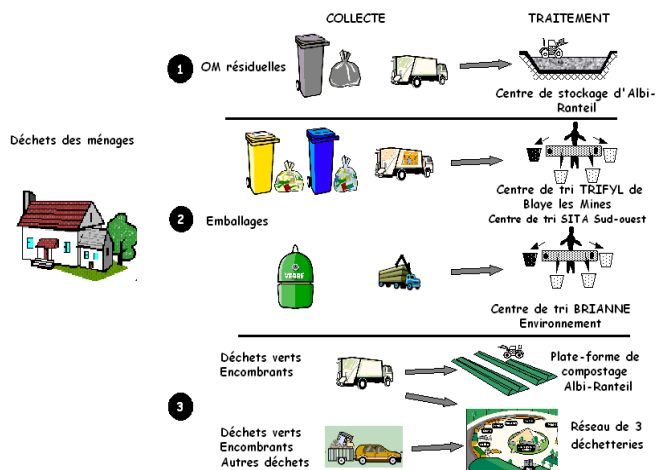
Compétences C2A

Compétences syndicats de traitement

3 ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le territoire de l'agglomération est segmenté en trois zones au sein desquelles les taux de TEOM devront être harmonisés à l'horizon 2015.

3.1 La Zone A

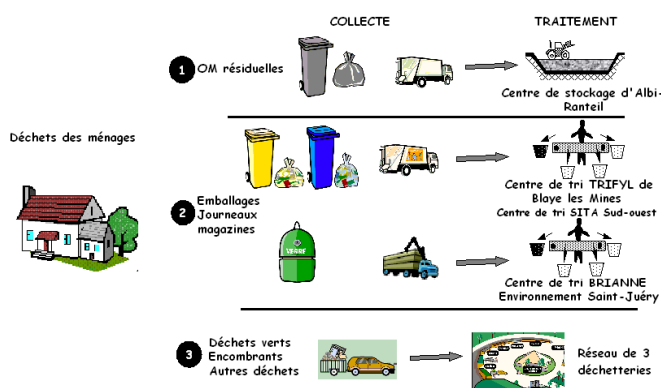


Secteurs et fréquences des collectes

	Centre ville	Couronne	Extérieurs 16 secteurs
Population	4 510	4 277	39 926
OMR	C5	C2	C1
EMR + JMR	C1	C1	C1
Encombrant ⁽¹⁾	C1	C1	C1
Déchets verts ⁽²⁾	C1	C1	C1

Les collectes ⁽¹⁾ et ⁽²⁾ sont sur appel ; ⁽²⁾ pour les personnes à mobilité réduite. Données de population 1999.

3.2 La Zone B

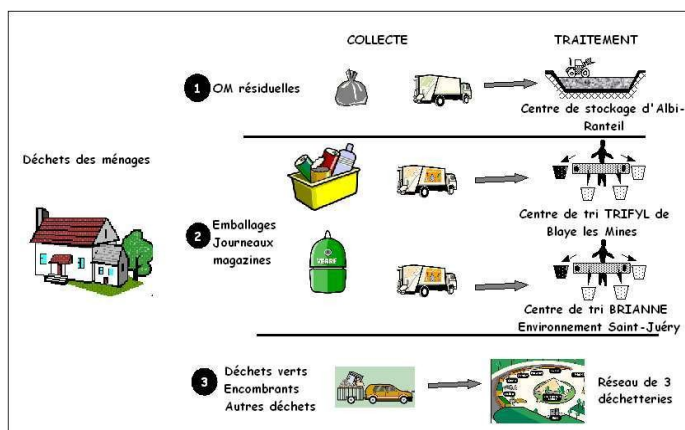


Secteurs et fréquences des collectes

	Bourgs 3 secteurs	Extérieurs 4 secteurs	Rural 3 secteurs
Population	10 968	11783	
OMR	C2	C1	C1
EMR + JMR	C1	C1 ou C0,5	C0,5

Données de population 1999

3.3 La Zone C



Secteurs et fréquences des collectes

	Les bourgs 4 secteurs	Rural 1 secteur
Population	7 424	
OMR collecte combinée	C1	C1
OMR seule	C1	
EMR + JMR Collecte combinée	C1	C1

Données de population 1999

4 ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

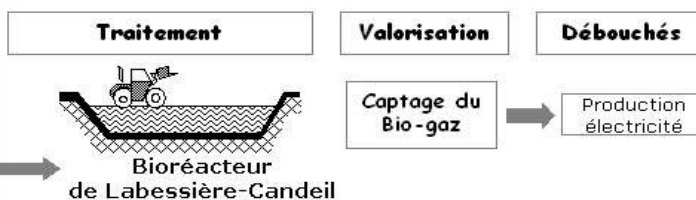
La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles en régie auprès de 91% de la population. Les 9% restant sont assurés par une entreprise privée.

4.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles

Collecte des ordures ménagères résiduelles



Traitement des ordures ménagères résiduelles

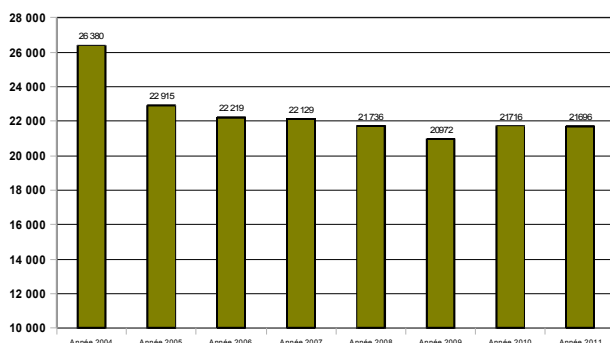


4.2 Données sur la collecte des ordures ménagères résiduelles

	Habitants desservis	Tonnes collectées	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Évolution n/n-1 (%)	Distance parcourue (km)	Ratio efficacité collecte (kg/km)
Collectes en Régie	71 954	19765	275	-0,30%	134628	147
Collectes Entreprise privée	7 479	1931	258	1,90%	44 045 (OM collectées simultanément avec Collecte sélective)	51 (compte-tenu également de la collecte sélective)
Totaux	79 433	21696	278	-0,10%	178673	121

Les tonnages totaux collectés sont extrêmement stable, la zone C augmentant légèrement son total contrairement à la régie dont le tonnage global baisse légèrement.

4.3 Évolution des tonnages



2005 : lancement des collectes électives. Les ordures ménagères résiduelles baissent de 12,43%.

2006 : collecte sélective à ALBI-CENTRE (-3,04% sur les OMR).

2007 : baisse de 0,41% sur les OMR.

2008 : baisse de 1,66% sur les OMR.

2009 : baisse confirmée des OMR (- 3,5 %) et consolidée par l'impact de la crise économique.

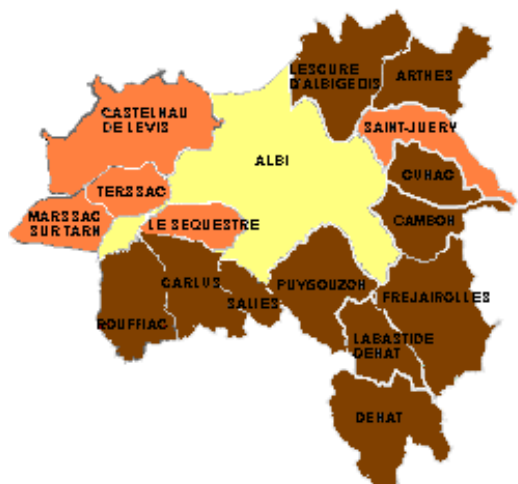
2010 : hausse de 2,6% des OMR collectées, reprise niveau 2008 faussée par tonnages de fin 2009 qui ont été collectés en 2010 (mouvement social de décembre 2010)

2011 : grande stabilité des tonnages.

4.4 Données détaillées sur les circuits de collecte

Secteurs	Habitants desservis	Fréquence (Jours de collecte)	Contenant	Tonnages collectés en 2011	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Distance parcourue par les bennes (km)	Ratio efficacité / transport (kg/km)
Zone A centre ville	4 533	C5 (lundi au samedi)	Sac	2 391	527	14 664	163
Zone A couronne	4 317	C2 (mardi et samedi)	Bac	1 103	256	4 784	231
Zone A extérieurs (16)	40 222	C1 (lundi au vendredi)	Bac	11 007	274	59 968	184
Zone B Les bourgs (3)	11 009	C2 (lundi au samedi)	Bac ou libre	3 428	311	56 212	94
Zone B extérieur et rural	11 873	C1 (lundi au vendredi)	Bac ou libre	1 836	155		
Zone C Prestations de services par entreprise	7 479	C1 ou C2 (lundi mardi jeudi vendredi)	Sac ou libre	1 931	258	44 045	44

4.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte



Début 2009, la zone B en C1 est conteneurisée ainsi que PUYGOUZON et SAINT-JUERY passées de C2 en C1 en ordures ménagères.

La conteneurisation est une des pistes d'optimisation mise en œuvre à partir de 2008 couplée avec un passage généralisé en collecte hebdomadaire sur tout le territoire. Elle s'est poursuivie en 2010 sur la zone C. Seule ALBI est maintenue encore avec cinq collectes en centre ville et deux pour la 1^{ère} couronne.

Fréquences de collectes

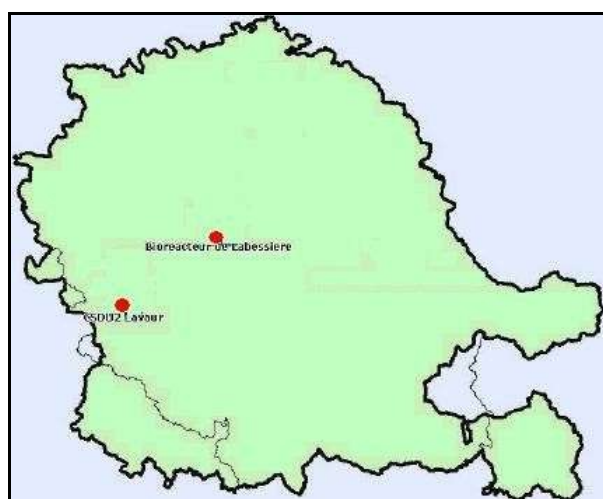
	C2A	Observations
OMR C1	68%	Territoire non aggloméré important
OMR C2	26%	Centres bourgs
OMR C5	6%	Centre historique très dense d'Albi

OMR C1, C2 ou C5

OMR C1

OMR C1

4.6 Présentation des unités de traitement dans le Tarn



Le département du Tarn ne compte plus que 2 unités de traitement des ordures ménagères résiduelles en 2011.

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées par le bioréacteur de Labessière Candeil dont l'exploitant est le syndicat mixte départemental Trifyl avec qui le SITOMA a contractualisé un partenariat.

Périmètre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers du Tarn

4.7 Fiche signalétique du bioréacteur de Labessière Candeil

Centre de stockage de déchets ultimes ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	Trifyl
Exploitant	Trifyl
Capacité autorisée de stockage	180 000 T/an
Tonnages enfouis	Xxxxx tonnes
Tonnages C2A enfouis	28233 tonnes
Part des tonnages Agglo	16,00%
Traitement des rejets	Export des lixiviats en station d'épuration industrielle



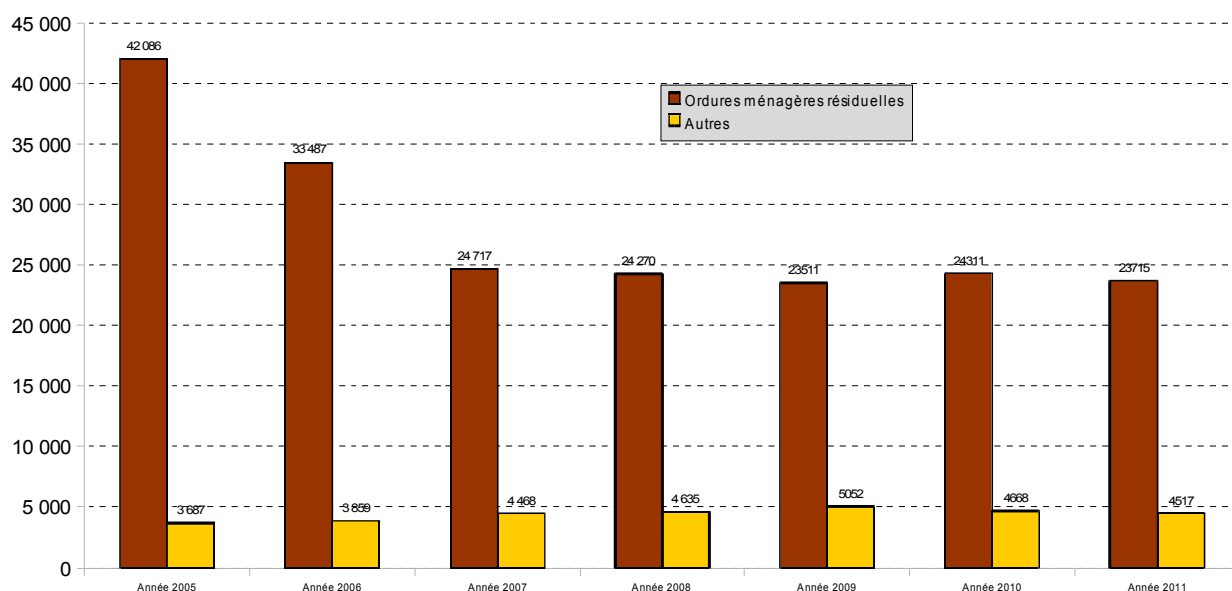
4.8 Tonnages des déchets de l'agglomération pris en charge par le SITOMA

Nature déchets enfouis	Tonnages enfouis année n	% total	Tonnages enfouis année n-1	% n/n-1
OMR	21696	82,20%	21716	-0,10%
Refus de tri*	455	1,70%	519	-12,30%
Encombrants PAP	17	0,10%	26	-34,00%
Encombrants déchetterie	1750	6,60%	1458	20,00%
Encombrants Pro	1409	5,30%	1549	-9,00%
Balayage**	1079	4,10%	1362	-20,00%
Total	26406	100%	26630	-0,80%

La collecte d'encombrants en porte à porte est réservée aux personnes à mobilité réduite, ceci expliquant les faibles tonnages en jeu.

*Refus de tri enfouis à Labessière-Candeil

**Déchets de balayage de l'ensemble de l'agglomération.

4.9 Évolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI - RANTEIL

La rubrique « Autres » est constituée par les encombrants des déchetteries, les déchets de voiries, balayage et marchés de plein air.

Infos Service : Collecte en point d'apport volontaire

En 2011, la collecte des ordures ménagères résiduelles en apport volontaire a produit 403,06 tonnes (+76% par rapport à 2010) collectés dans 36 points ; cela représente aujourd'hui près de 2% de la collecte. Cette part de la collecte en apport volontaire est encore trop peu importante pour réduire le niveau de service en porte à porte mais elle contribue à supprimer les « points noirs » de la collecte en porte à porte et améliore ainsi les conditions de travail des agents du service.

Observations

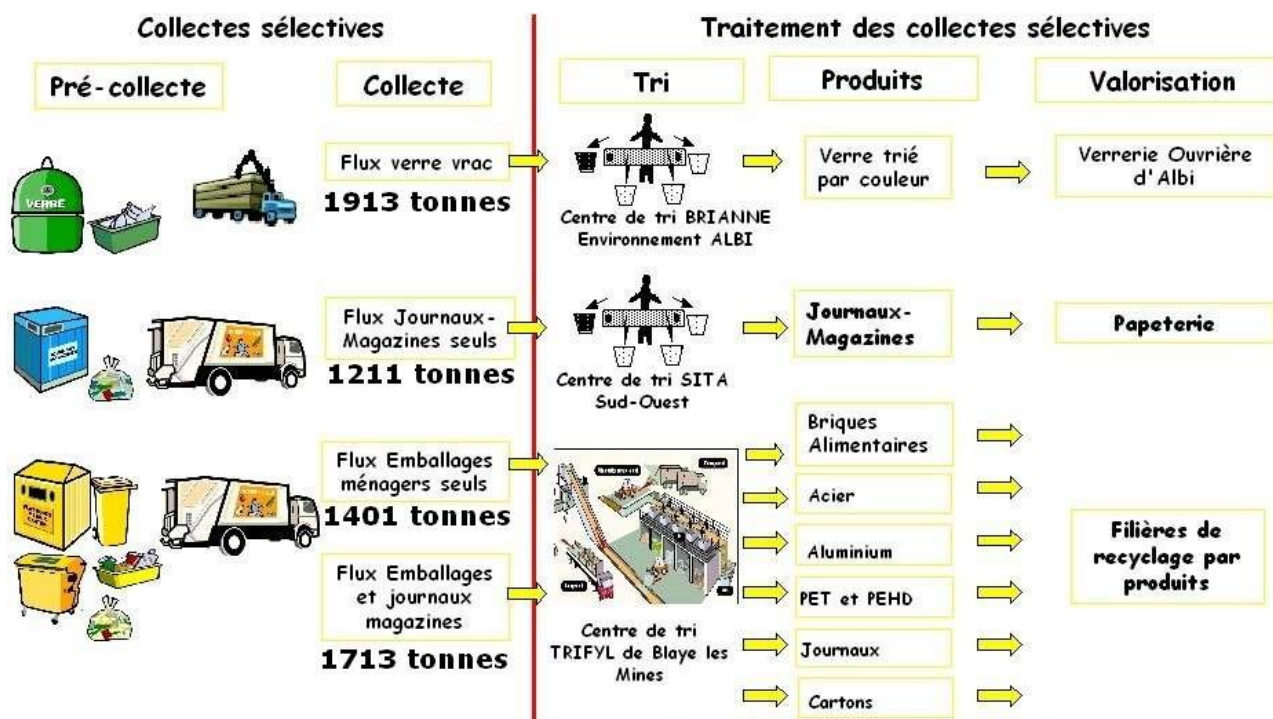
Le S.I.T.O.M.A. affiche un ratio de traitement de 327Kg/hab./an en regard de la population qu'il prend en compte soit 86337 habitants.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a un ratio pour les ordures ménagères résiduelles enfouies de 273 Kg/hab./an. Avec la part des encombrants des déchetteries enfouis qui lui est imputable, ce ratio passe à 295 Kg/hab./an.

5 FILIÈRES EMBALLAGES MÉNAGERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise les collectes sélectives hors verre en régie auprès de 91% de la population ; les 9% restant sont en prestations de service avec l'entreprise COVED sur le territoire de la zone C. Le verre est collecté en apport volontaire sur l'ensemble du territoire depuis avril 2010 par le SITOMA.

5.1. Organisation de la filière des emballages ménagers



III.3.2. Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers

	Secteurs	Flux verre				Flux JRM seuls (journaux, magazines)				Flux EMR seuls (emballages)				Flux EMR avec JMR (journaux + emballages)			
		Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte			
		Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour
Zone A	Centre ville	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	J
	Extérieurs	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	1	L-Ma-M-J-V-S	PAP	Sac jaune	1	L-Ma-M-J-V-S	-	-	-	-
Zone B	Zone B1	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	0,5	M - V	PAP	Sac jaune	0,5	M - V	-	-	-	-
	Zone B2	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	M - J - V
	Zone C	PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V

100 % du verre est collecté en apport volontaire.

60% de la population est en collectes sélectives bi-flux porte à porte fréquence hebdomadaire et 7% en fréquence bimensuelle.

33% de la population est en collectes sélectives mono-flux porte à porte avec une fréquence hebdomadaire.

Particularités et évolutions :

L'installation de dispositifs de collecte sélective en conteneurs enterrés se poursuit au grè des besoins exprimés par le service de collecte ou des spécificités locales des conditions de collecte.

Au 31 décembre 2011, le territoire compte 138 (+18%) points d'apport volontaire enterrés répartis de la façon suivante :

- ✧ Emballages et papiers : 34 enterrés et 7 semi-enterrés ;
- ✧ Verre : 34 grands volumes enterrés et 3 semi-enterrés ;
- ✧ OMR : 50 enterrés dont 25 grands volumes et 10 semi-enterrés.

Nous comptons donc en 2011 un parc de 138 équipements de collecte enterrés répartis sur 54 sites au sein des communes.



Conteneurs semi-enterrés avec OMR

EMAC - Résidence Gambetta ALBI

5.4 Données sur les collectes des emballages ménagers

	Habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages en sortie année n	Ratio par habitant (kg/hab/an)	% n/n-1	Fourchette nationale ratio collecte	Distance parcourue (km)	Ratio efficacité / Transport (kg/km)
Flux 1 Verre AV	77 564	AV	1913	24	0,00%	25	31500	60
Flux 3 JRM seuls	50 631	PàP	1211	24	-15,00%	AV : 16 PAP : 25	72 462	59
Flux 3 EMR seuls	50 631	PàP	1401	28		AV : 8 16 PAP :		
Flux 4 ERM plus JRM	28 802	PàP	1713	59	0,00%	AV : 24 41 PAP :		
Total	79 433	-	6238	78,5	-3,30%	AV : 34-64 PAP : 61-98	103962	60

** kilométrage estimé AV : apport volontaire; PAP : porte à porte

Le verre :

En 2011, le tonnage total de verre collecté en apport volontaire est stable par rapport à 2010 ; ainsi, le passage en apport volontaire de la zone C s'est traduit par un maintien des performances globales.

Le parc de colonnes à verre installés s'élève à 205 sur l'ensemble du territoire soit une densité de 29 colonnes pour 10 000 habitants. Suite au diagnostic Verre réalisé en 2011, de nouveaux objectifs ont été fixés pour améliorer la collecte du verre. Ainsi l'objectif de densité s'élève à 37 colonnes pour 10 000 habitants équivalent à 89 colonnes supplémentaires qui seront installées à l'horizon 2014.

Les journaux, magazines et les emballages (JRM et EMR) :

Les tonnages de papiers collectés seuls continuent à baisser (cf. page suivante sur l'évolution des tonnages) tandis que les tonnages d'emballages collectés progressent de 2,5 %.

5.5 Moyens de la collecte sélective



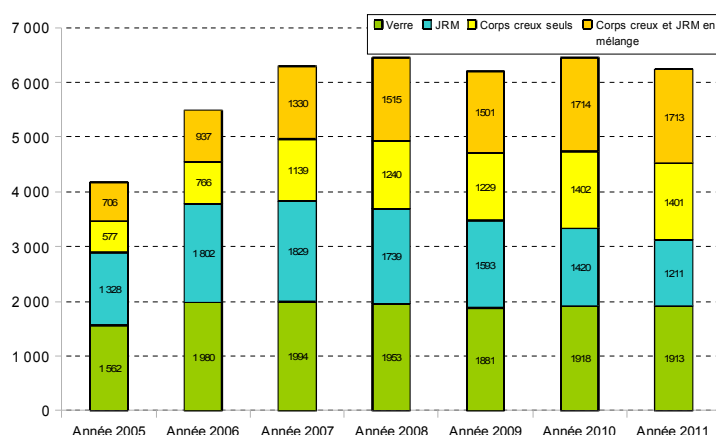
Pour assurer les collectes sélectives en bi-flux, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est dotée de deux bennes sélectives bi-compartmentées.

Dans le contexte actuel, où 67% de la population est en collecte sélective porte à porte bi-flux, ces deux véhicules tournent à plein temps sur 6 jours hebdomadaires. Les collectes sélectives porte à porte mono-flux sont assurées avec des BOM classiques.

Le vidage des conteneurs de regroupement enterrés et semi-enterrés est assuré par le SITOMA. avec un camion type poly-benne avec grue de levage.

← Ci-contre, vidage d'un conteneur enterré

5.6 Évolution des performances des collectes sélectives

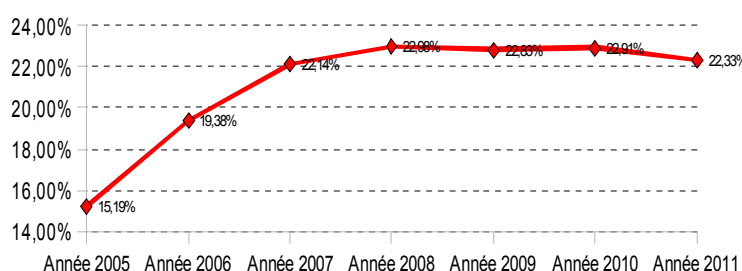


2010 marque un retour à la hausse des performances qui est moins marqué pour le verre (+2% malgré un changement de mode de collecte sur la zone C) que pour les emballages et papiers-journaux qui progressent de 4%.

2011 marque la baisse continue des papiers collectés séparément.

A noter ! Le nombre de boîtes aux lettres refusant les documents publicitaires (Source La Poste) passe de 6,8% à 15% entre 2009 et début 2012. Cette évolution explique cette baisse de tonnages ; elle est à encourager dans le cadre des mesures de prévention de la production des déchets ménagers

5.7 Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux



Ratios 2011

Gisement total des déchets ménagers	352 Kg/hab/an
Ratio Emballages et journaux triés	78,5 Kg/hab/an
Taux de recyclage	22,33%

Faits significatifs

Le gisement total d'ordures ménagères résiduelles additionné à celui de la collecte sélective baisse de 0,8% en 2011.

Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles sont stables tandis que l'on note une baisse significative des tonnages de papiers, synonyme d'une meilleure prévention des déchets plutôt que de baisse des performances. Quant aux tonnages d'emballages seuls valorisés en centre de tri, ils sont en hausse de 2,5 %

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure le transport de ses collectes sélectives vers les différents centres de tri par l'intermédiaire du centre de transfert du S.I.T.O.M.A. installé sur le site du CSDU II d'ALBI – RANTEIL.

5.8 Fiche signalétique de la station de transfert de Ranteil

Centre de transfert ALBI - RANTEIL		
Maître d'ouvrage	Communauté agglomération de l'Albigeois	
Exploitant	SITOMA	
Arrêté d'autorisation	En date du 22 juillet 2010	
Technique utilisée	Déversement gravitaire sans compactage et approvisionnement par fonds mouvants alternatifs (FMA)	
Particularités	Bâtiment entièrement fermé Toiture photovoltaïque	

Quai de transfert réservé à la régie de collecte

Mise en service le 25 octobre 2010, la station de transfert de Ranteil a accueilli 28332 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, 4324 tonnes de matériaux issus de la collecte sélective, 7384 tonnes de déchets industriels banals issus des professionnels soit un total de 39940 tonnes de déchets ayant transité sur cet équipement.



Le quai réservé aux professionnels

Infos Équipement :

Mise en service : 25 octobre 2010

Technique : transfert gravitaire et chargement par fond mouvant alternatif (FMA)

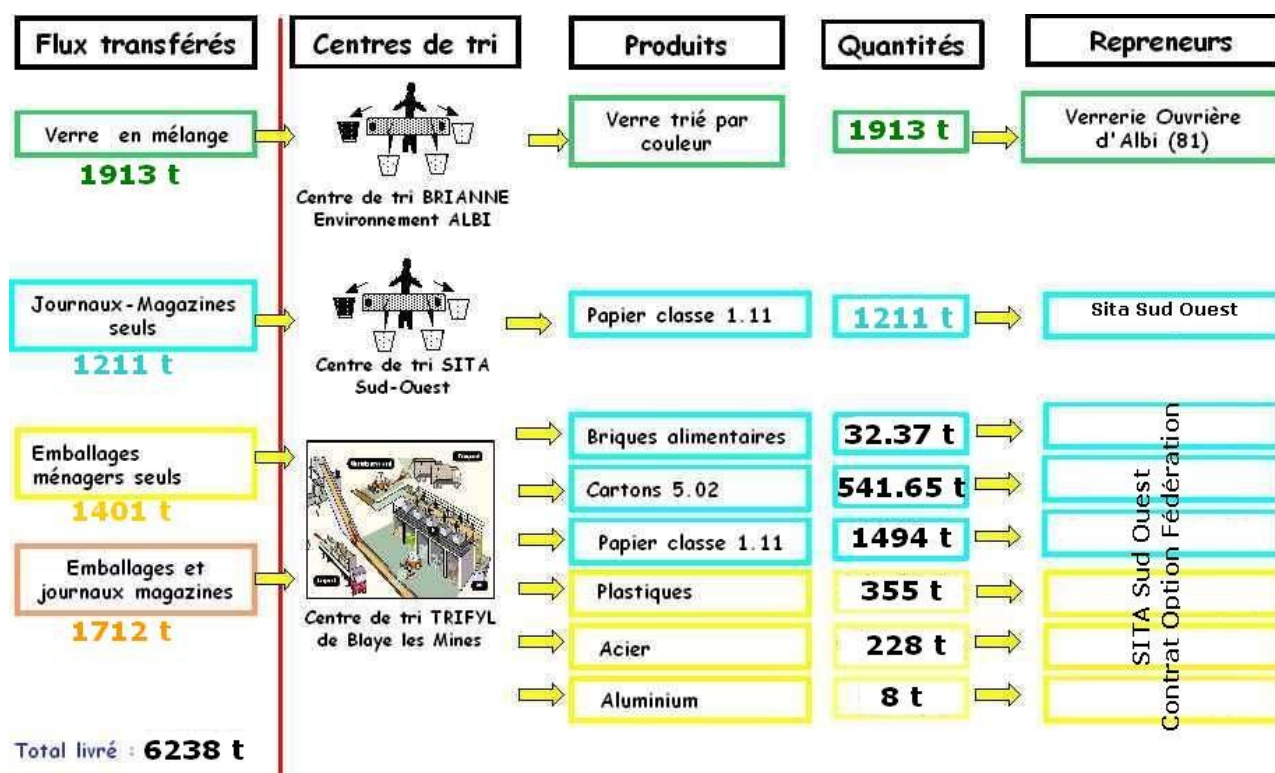
Capacité : 50 000 tonnes de déchets ménagers y compris la collecte sélective et 5000 tonnes de Déchets industriels banals.

Coût : 2,8 M€

Toiture photovoltaïque intégrée d'une puissance installée 54,264 kWc en service depuis le mois de novembre 2011.

Production d'électricité en 2011 : 2823 kWh.

5.9 Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives



5.10 Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines



Centre de tri de Blaye les Mines	
Maître d'ouvrage	TRIFYL
Exploitant	TRIFYL
Capacité	15000 T/an
Caractéristiques techniques	Fosse, cabine de pré-tri, crible en étoile, électro-aimant, 2 lignes de tri, alvéoles de stockage, presse à balles et stockage des balles
Traitement des refus de tri	Enfouissement au CSDUII ALBI – Ranteil et CSDU II – Labessière Candeil

5.11 Données sur le tri des collectes sélectives

Produits	Tonnages valorisés								Taux de refus moyen
	Papier 1.11	Carton 5.02	Briques 5.03	Flaconnages plastiques	Acier	Aluminium	Verre	Recyclage sacs jaune	
Centre de tri BRIANNE Environnement SAINT-JUERY (81)	-	-	-	-	-	-	1913	-	0 %
Centre de tri SITA SUD-OUEST (31)	1211	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Centre de tri TRIFYL BLAYE LES MINES (81)	1494	542	32	355	228	8	-	-	14,60%

Les 14,6 % de refus moyen correspondent à 454 tonnes au centre de tri de Blaye les Mines et sont calculés sur 3113 tonnes entrantes facturées.

5.12 Particularités et évolutions

La principale évolution notée en 2011 est le fonctionnement sur l'année entière de la station de transfert puisque celle-ci a été mise en service en octobre 2010 ; celle-ci n'influence pas le dispositif de collecte sélective mis en place ; elle contribue cependant à maîtriser les coûts de transferts, ceux-ci étant dorénavant réalisés par gros volumes (80 m³ au lieu de 30m³ auparavant).



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois continue à développer l'implantation des conteneurs enterrés et semi-enterrés notamment pour la collecte sélective. Ce mode de collecte contribue à l'augmentation de qualité du service en complément de la collecte en porte à porte traditionnelle. En 2011, 13 conteneurs enterrés dédiés à la collecte sélective ont été implantés dans 4 communes.



Infos Service : Collecte en point d'apport volontaire

En 2011, la collecte sélective hors verre en apport volontaire a produit 111,44 tonnes (+58%) collectées dans 41 points (10 destinés aux papiers et journaux et 31 destinés aux emballages) ; cela représente aujourd'hui 3,5 % des tonnages collectés.

Comme pour les ordures ménagères, ce mode de collecte contribue à réduire les « points noirs » de la collecte et propose un service complémentaire au service en porte à porte. Le nombre de points d'apport volontaire destinés à la collecte sélective hors verre a été multiplié par 2,3 2009 et 2011.

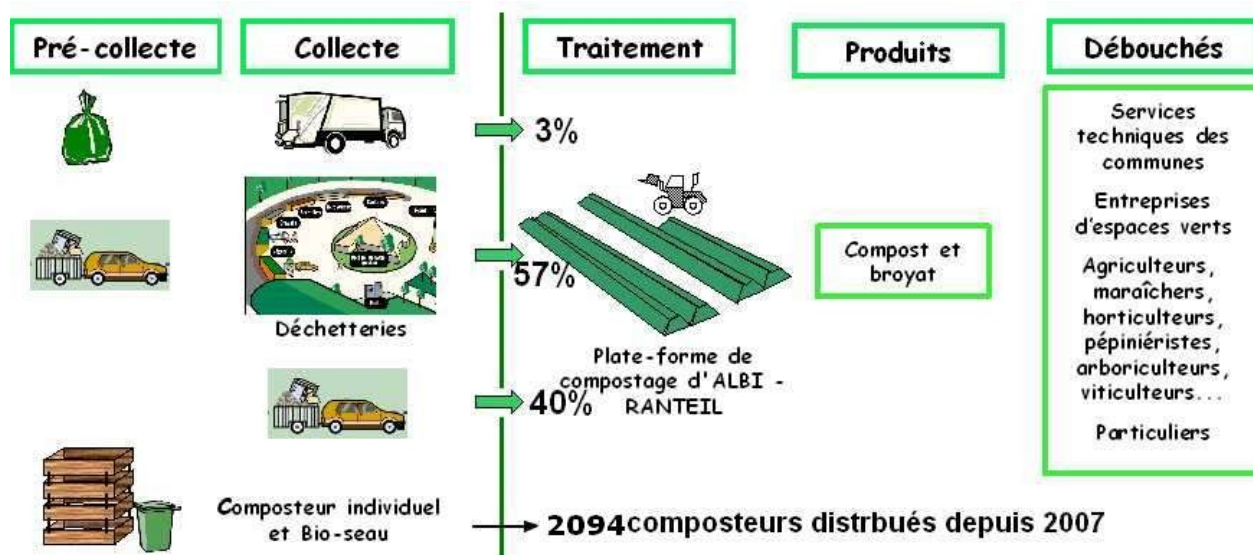
Faits significatifs

Les collectes sélectives ont une qualité globale en hausse ainsi que des tonnages en hausse pour le geste de tri concernant les emballages (en dehors du cas particulier des papiers, cf. page 12 sur l'évolution des performances de collecte sélective).

6 FILIÈRES BIODÉCHETS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise une collecte de déchets verts en porte à porte sur ALBI sur appel auprès des personnes à mobilité réduite. Ce service est en régie. La population de tout le territoire peut aussi déposer les déchets verts dans trois déchetteries et accéder à la plate-forme de compostage S.I.T.O.M.A. d'ALBI-RANTEIL. TRIFYL dispose aussi d'une compostière, sur BLAYE LES MINES, qui reçoit, entre autres, les déchets verts provenant de la déchetterie de SAINT-JUÉRY. Enfin, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois continue de développer le compostage individuel.

6.1 Organisation de la filière des bio-déchets



6.2 Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL

Plate-forme de compostage d'ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	S.I.T.O.M.A.
Exploitant	S.I.T.O.M.A.
Tonnages autorisés	10 000 T
Tonnage traité 2011	5866 tonnes
Part C2A ménages	69,00%
Technique utilisée	Broyage, compostage en andains, criblage



6.3. Compostage individuel

En 2011, 96 kits de compostage supplémentaires ont été distribués (composteur + seau de pré-collecte des déchets alimentaires + guide du compostage).

Infos Service : Compostage individuel

Depuis l'année 2007 que la Communauté d'agglomération promeut le compostage individuel en proposant des composteurs à prix réduit, ce sont 2094 composteurs qui ont été distribués ; dès 2001, le SITOMA avait déjà en gagé la démarche en proposant le même dispositif sur le territoire. Ainsi en 10 ans, ce sont près de 4300 composteurs qui ont été proposés conduisant à un taux d'équipement d'environ 11 % très satisfaisant pour ce genre d'opération. En outre, cela conduit à l'évitement d'environ 1300 tonnes de déchets qui, sans ce dispositif, auraient dû être collectés et traités (économies d'environ 250 000 € annuels en coût de collecte et de traitement).

7 LES DÉCHETTERIES

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de trois déchetteries sises sur son territoire ; la déchetterie de Gaillaguès au Nord et de Ranteil au Sud sont gérées par le S.I.T.O.M.A. et la déchetterie de Saint-Juéry à l'Est est gérée par TRIFYL.



La déchetterie de SAINT-JUÉRY dessert les habitants situés à l'Est de l'agglomération et correspondant à 17 % de la population ;

La déchetterie de Gaillaguès reçoit les habitants majoritaires d'ALBI, plus LESCURE et CASTELNAU DE LEVIS, soit 48% de la population ;

La déchetterie de Ranteil draine un périmètre Ouest, Sud et Sud-Est équivalent à 35% de la population ;

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois représente, par ailleurs, 98% de la fréquentation des déchetteries de Ranteil et Gaillaguès ;

- Zone de chalandise de la déchetterie de Gaillaguès
- Zone de chalandise de la déchetterie de Saint-Juéry
- Zone de chalandise de la déchetterie de Ranteil

7.1 Organisation des filières des déchetteries

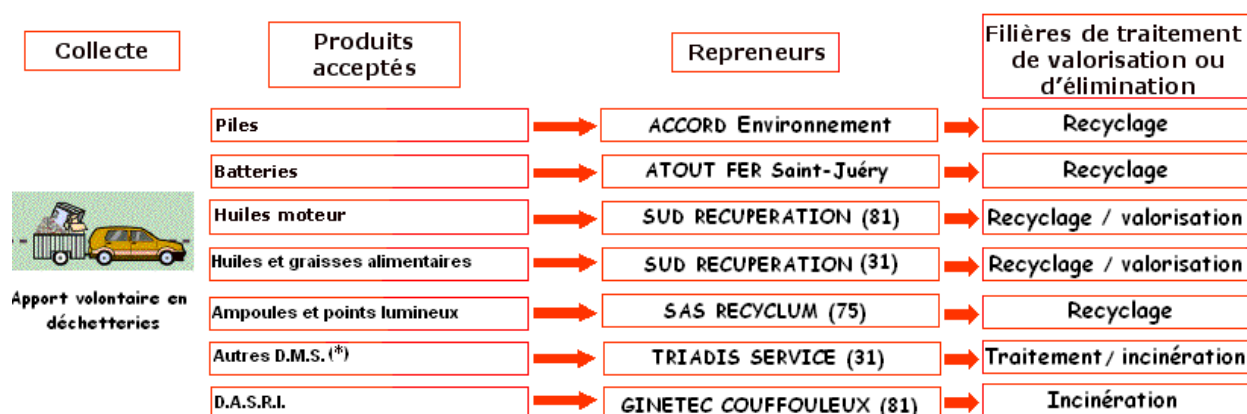
Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
 Apports en déchetteries	Tout venant : 1519 t	S.I.T.O.M.A.	Enfouissement
	Gravats : 2088 t	Albi Remblais Recyclage	Recyclage
	Ferrailles : 592 t	BRIANNE Environnement et DECONS (81)	Tri et recyclage
	Cartons : 203 t	SITA Sud-Ouest (31)	Recyclage
	Déchets verts 1558 t	S.I.T.O.M.A.	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 931 t	VEOLIA	Tri et valorisation
	Textile : 18 t	Le Relais 81 Mazamet	Tri et recyclage
	Huiles : 3 t	SUD RECUPERATION (81)	Recyclage ou valorisation
	DEEE : 434 t	OCAD3E	Démontage et Valorisation
	Piles : 3 t	Accoor Environnement	Recyclage
	Batteries : 7 t	BRIANNE Environnement et ATOUT FER Saint-Juéry	Recyclage
	DMS et emballages souillés : 140 t	TRIADIS SERVICE (31)	Traitement et incinération
	Papiers : 260 t	SITA Sud-Ouest (31)	Recyclage

Infos Service : Déchetteries

Les deux déchetteries de l'agglomération ont reçu 7 770 tonnes de déchets des ménages de l'agglomération, soit +0,8 % par rapport à 2010. Le ratio collecté est de 98 Kg/hab./an, le ratio de la part valorisée hors gravats s'élevant à 52 Kg/hab./an.

La valorisation atteint 73% des matériaux entrants en déchetterie.

7.2 Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages



(*) Acides, bases, produits phytosanitaires, colles, vernis, peintures, solvants, diluants, leurs emballages, produits pâteux ou solides non réactifs, produits inconnus, aérosols autres que ménagers ou d'hygiène ;

7.3 Tonnages et repreneurs des déchets dangereux

Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages expédiés année n	Ratio par habitant (Kg/hab./an)	Tonnages expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	ACCOR Environnement	3,38	0,04	4,8	-29,00%
Batteries	ATOUTFER (81)	6,56	0,08	9,9	-33,00%
Huiles moteurs usagées	SUD RECUPERATION (81)	12,4	0,15	3,1	300,00%
Huiles et graisses alimentaires	SUD RECUPERATION SAS (31)	3,06	0,04	2,1	45,00%
Ampoules et points lumineux	SAS RECYCLUM (75)	0,7	0,01	1,2	-41,00%
Autres D.M.S.	TRIADIS SERVICE (31)	139,55	1,75	138,1	1,00%
D.A.S.R.I.	GENITEC 81800 COUFFOULEUX	0,97	0,01	1,1	-12,00%
TOTAL		166,62	2,09	160,3	3,90%

La collecte en déchetteries et le traitement des déchets dangereux présentant un risque pour l'environnement, les biens et les personnes sont assurés par le SITOMA.

Le ratio par habitant et par an augmente légèrement en 2011 passant de 2,01 à 2,09 kg/hab./an.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a financé les points de dépôt D.A.S.R.I. des deux déchetteries S.I.T.O.M.A. dans le respect de la réglementation et formé les personnels.

Elle assure aussi l'approvisionnement des pharmacies de son territoire en boîtes à D.A.S.R.I. destinées aux patients en auto-traitement et tient un registre de retrait. Elle gère la mise à disposition des collecteurs individuels et conteneurs de conditionnement des points de dépôt des déchetteries. La communication a été réalisée avec des aides de la D.D.A.S.S. et de l'ADEME. Pour le fonctionnement, le service est assuré en partenariat avec TRIFYL et est soutenu par le Conseil Général.

Ci-contre l'affichage sur les armoires D.A.S.R.I. →



Infos Service : déchets dangereux et déchets de soins à risques infectieux

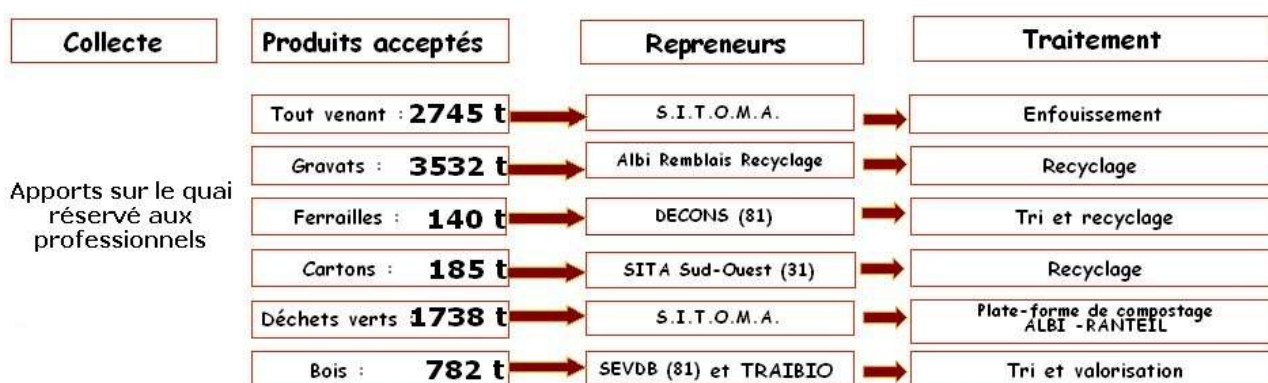
Ces deux types de déchets, déjà pris en compte dans les schémas de collecte de l'agglomération en raison de leur nocivité et du risque sanitaire qu'ils présentent, feront l'objet dès l'année 2012 du dispositif de « responsabilité élargie du producteur » (REP) permettant de financer au niveau national la filière de collecte et de traitement des déchets par les producteurs.

8 LES DÉCHETS NON MÉNAGERS

Par l'intermédiaire de plates-formes spécifiques et d'un quai D.I.B. le S.I.T.O.M.A. reçoit sur le site de RANTEIL des déchets des activités du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ces dispositifs sont une alternative, d'une part, pour les entreprises, qui mettent en place progressivement leurs propres filières directes de reprise / valorisation et, d'autre part, pour les petites entreprises, les artisans et autres petits commerces, producteurs de déchets en faibles quantités, mais supérieures à 1 100L/semaine, qui ne peuvent pas être collectés par les circuits habituels des ménages.

Le tissu économique de l'agglomération, riche de PME et PMI ainsi que d'activités individuelles, est le pourvoyeur largement majoritaire des apports de déchets non ménagers sur les installations du S.I.T.O.M.A. sur le site d'ALBI - RANTEIL ;

Organisation des filières des déchets non ménagers



Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI - RANTEIL en 2011 représentent 9122 tonnes soit une diminution de 23 % par rapport à l'année précédente. Le tout venant enfoui, avec 2745 tonnes, diminue de 8 %. La valorisation totale atteint le taux de 70%.

Évolutions :

Les quantités, tous produits confondus, sont en baisse. Seules les quantités de bois enregistrent une hausse de 27%.

Toutefois, la tarification étant incitative au recyclage, la valorisation est toujours encouragée.



Accueil Professionnels à Ranteil

En 2011 la Fédération des CUMA du Tarn a collecté 6,4 tonnes de plastiques agricoles sur le territoire communautaire (Albi et St-Juéry).

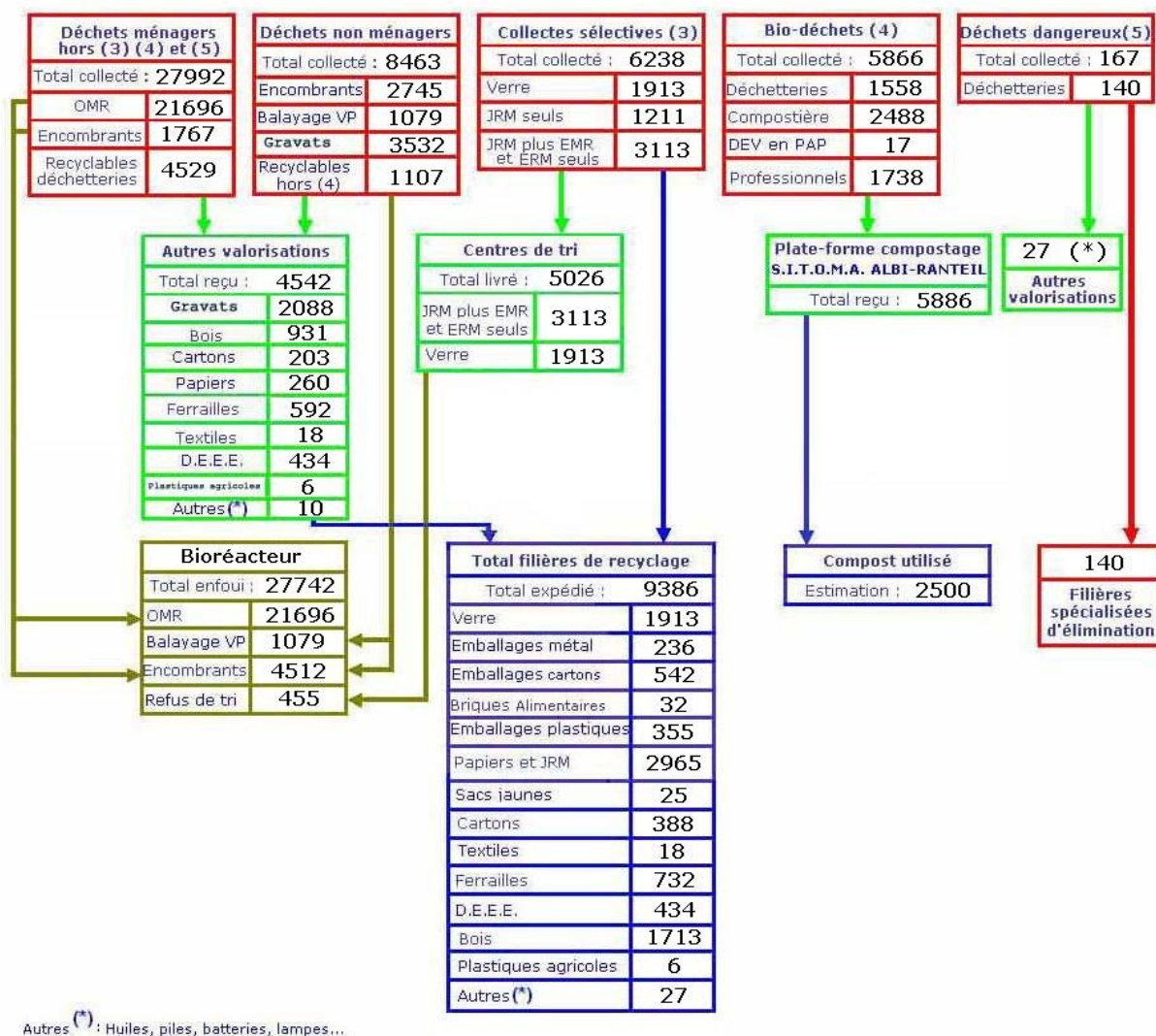


Conditionnement en balles rondes avant transport et retraitement (photo Fédération des CUMA du Tarn)

9 BILAN

Le synoptique de synthèse ci-dessous présente un bilan de tous les déchets par flux, origine, en collecte et traitement et dont la production est imputable au territoire de l'agglomération.

9.1 Synoptique de la collecte et du traitement des déchets



9.2 Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire

	Déchets collectés	Tonnages Année n	% /total	kg/hab.
79433 Pop	OMR	21696	43,70%	273
	Verre	1913	4 %	24
	JRM plus EMR	4324	9,00%	54
65792	Déchets verts des ménages	4046	8,00%	61
	Recyclables ménages en déchetteries	4529	9,00%	69
	Encombrants déchetteries et PAP	1767	3,00%	27
	Déchets dangereux	167	0,30%	2,5
	Déchets non ménagers	9122	23,00%	139
	Total des tonnages collectés	47564	100%	627

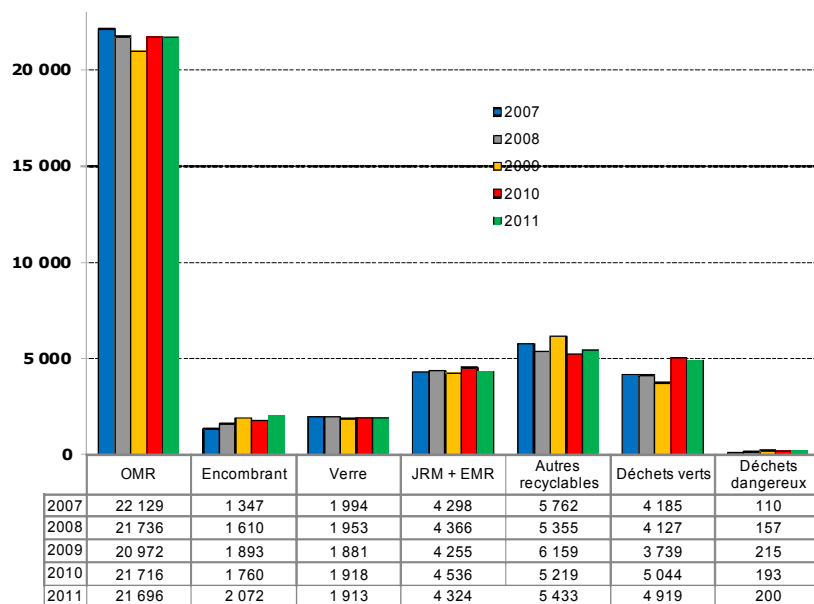
Il faut ajouter ici les déchets des ménages reçus à la déchetterie de SAINT-JUÉRY. Sur la base des ratios déchetteries et DIB S.I.T.O.M.A. l'estimation est de **2116 tonnes** et de **1891 tonnes** pour les déchets non ménagers : soit **4007 tonnes** traitées par TRIFYL.

Ainsi avec **38442 tonnes** les ménages font 81 % du total imputable au territoire soit 484 Kg/hab./an dont 67 % collectés en porte à porte.

9.3 Répartition des modes de collecte des déchets

Type déchets	OMR	Verre	JRM et ERM	Déchets verts	Autres déchets valorisables	Encombrants	Déchets dangereux	Total
Modes de collecte	Porte à porte	Apport volontaire et porte à porte	Porte à porte et apport volontaire	Porte à porte Déchetteries Compostière	Déchetteries	Déchetteries et porte à porte	Déchetteries	Tous modes confondus
Tonnages totaux collectés	21696	1913	4324	4046 plus 873T ^(*)	4529 plus 904T ^(*)	1767 plus 305T ^(*)	167 plus 33T ^(*)	40557
Part/total	53,50%	4,70%	10,70%	12,10%	13,40%	5,10%	0,40%	100,00%

(*) Ventilation des 2098 T estimées des ménages reçues à la déchetterie de SAINT-JUÉRY et traitées par TRIFYL ;



Constat et évolutions

Le graphique ci-contre prend en compte tous les déchets produits par les ménages, pour tout le territoire de l'agglomération et avec l'ensemble des modes de collecte.

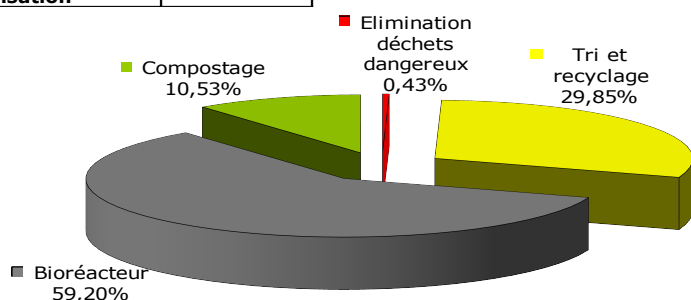
Le tonnage des ordures ménagères résiduelles baisse de 20 tonnes tandis que le total des collectes sélectives baisse de 3,4% (baisse des papiers).

Le total des déchets verts collectés atteint 4919 tonnes en retrait de 2,5 % par rapport à 2010.

Les matériaux valorisés en déchetteries progressent de 4,1%.

9.4 Répartition des modes de traitement des déchets

Type déchets	OM résiduelles	Verre	JRM seuls	EMR seuls	JRM + EMR	Déchets verts	Encombrants	Autres valorisables	Déchets dangereux	Totaux
Nature du traitement	Enfouissement	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Compostage	Enfouissement	Tri et recyclage	Élimination ou recyclage	-
Tonnages totaux collectés	21696	1913	1211	1401	1712	4128	1519	5468	167	39215
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	1913	1211	1401	1712	4128	0	5468	27	15860
Taux de collecte en vue d'une valorisation	40,50%									



Constat et évolutions

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 40,6 % ; il est globalement stable, la diminution des quantités de déchets verts valorisés étant compensée par une baisse des quantités enfouies. A noter que le nouveau mode de traitement des déchets résiduels (bioréacteur) introduit la notion de valorisation énergétique, le traitement des déchets résiduels participant ainsi également à la valorisation totale.

10 LES PRESTATAIRES

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles et les collectes sélectives, le transfert, le traitement et le tri à travers sa régie directe plus deux opérateurs publics et une entreprise privée.

10.1 Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets



Collectes COVED Verre SITOMA Verre CARCANO Collectes Régie C2A

Régie C2A	Collecte des ordures ménagères résiduelles
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre
COVED-Midi Atlantique	Collecte des ordures ménagères résiduelles
	Collectes sélectives JRM et EMR
	Collecte du verre en porte à porte

SITOMA	Exploitant CSDUII ALBI - RANTEIL
	Exploitant centre de transfert ALBI - RANTEIL
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL
	Transfert des collectes sélectives
TRIFYL	Collecte du verre en apport volontaire
	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry

10.2 Prestations en régie

Régies	Prestations	Population concernée
Régie C2A	Collecte des ordures ménagères résiduelles	91%
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre	91%
SITOMA	Post-exploitation CSDUII ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès	84%
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL	100%
	Transfert des collectes sélectives	100%
	Collecte du verre en apport volontaire	100,00%
TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines	100%
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry	16%
	Exploitant bioréacteur Labessière Candeil	100,00%
	Tri des collectes sélectives JRM et EMR	100%

Constat et évolutions

Avec 100% de l'enfouissement, du transfert, des déchetteries et du tri assurés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, le S.I.T.O.M.A. ou TRIFYL les prestations réalisées par des régies directes de services publics sont majoritaires sur le territoire ;

10.3 Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Entreprises	Nature des prestations	Type de contrat	Durée et Échéance	€ TTC par an	Evolution n/n-1
COVED-Midi Atlantique	Collectes en porte à porte :	Marché public de prestations de services	Annuel au 31/07/13	240	0,00%
	▲ Ordures ménagères résiduelles				
	▲ Collectes sélectives JRM et EMR				
	▲ Collecte du verre				
MALET COLAS	Installation équipements enterrés	Marché public de prestations de services	01/07/11	159	-12,00%
PLASTIC OMNIUM	Lavage, pièces détachées conteneurs enterrés	Sur facture	-	16	0,00%

Constat et évolutions

Les prestations ont des niveaux maintenus avec une légère baisse du coût des travaux liée au nombre moindre des conteneurs enterrés installés en 2011.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de fournisseurs sous contrats pour pourvoir à ses besoins en équipements de collectes.

Des marchés de longue durée sont également conclus pour assurer la mise en place d'équipements suivant un programme pluriannuel.

10.4 Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Nom de l'entreprise	Groupe affilié	Nature prestation	Type de contrat et durée	Montant en K€ TTC
PTL (PLASTIQUE ET TISSAGES DE LUNERAY) avenue des Canadiens BP n° 3 78860 OUVILLE LA RIVIERE	S.A.S.U.	Fourniture de contenants souples pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	104,41
PLASTIC OMNIUM systèmes urbains / TEMACO 328, avenue de Fronton 31200 TOULOUSE	PLASTIC OMNIUM	Fourniture d'équipements enterrés de collecte en apport volontaire	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	177,5
		Fourniture de contenants rigides pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	141,14

Constat et évolutions

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois poursuit en 2011 le développement des équipements enterrés de collectes avec des dépenses à hauteur de 177 000 € en équipements (hors génie civil) soit 20 points d'apport volontaire enterrés réalisés en 2011.

En 2011, 12 conteneurs enterrés dédiés à la collecte sélective ont été implantés sur 7 sites différents au sein de 5 communes.

11 LES COÛTS DU SERVICE PUBLIC

Les investissements en 2011 ont concerné trois aspects :

- ▲ conteneurisation
- ▲ Équipements enterrés
- ▲ Poursuite du renouvellement du parc des véhicules de collecte (bennes à ordures ménagères)

11.1 Principaux investissements

Nature de l'investissement	Montants en K€ TTC	Répartition en %
Achat de contenants de collectes	245,55	19,00%
Grosses réparation Bennes de collectes	36,25	3,00%
Équipements enterrés de collectes (Génie civil + fournitures)	336,21	25,00%
Acquisitions de 4 véhicules BOM	706,58	53,00%
Total	1324,59	100%

En 2011, les investissements majeurs portent sur le renouvellement des bennes à ordures ménagères dont l'âge moyen a été porté à 9 ans (4 acquisitions en 2011). Les équipements enterrés sont aussi un axe fort d'investissement de la collectivité en 2011 avec un programme d'équipement poursuivi.

11.2 Coût et financement du service

Les contenants sont amortis sur 5 ou 7 ans ; les véhicules sur 10 ans.

Les amortissements du matériel sont pris en compte.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois n'amortit pas les locaux et terrains qui ont été mis à disposition pour l'exercice de la compétence par les communes.

Indicateurs économiques collecte et traitement	en K€	en €/hab
Charges collectes et traitements (coût complet T.T.C.)	7820,2	98,45
Recettes industrielles : vente matériaux, compost, énergie...	392	4,9
Coût technique du service	7428,2	93,6
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelphé....	412,7	5,2
Coût total du service à la charge de la C2A (coût partagé T.T.C.)	7015,5	88,4

Constat et évolutions

Les recettes et soutiens 2011 couvrent 10 % des charges comme en 2010.

La charge totale augmente de 3,5 %.

Coût complet par zone		Coût OMR en K€	Coût sélectif en K€	Amortis.	Total charges	Recettes	Coût à charge	€/hab.
Territoire	Opérateurs							
Zone A	Régie C2A S.I.T.O.M.A. TRIFYL SITA SUD-OUEST	3236,1	1300	456,3	4992,4	498	4494,4	91,9
Zone B	Régie C2A S.I.T.O.M.A. TRIFYL SITA SUD-OUEST CARCANO	1321,7	607,2	215,2	2144,1	231,9	1912,2	82,9
Zone C	COVED S.I.T.O.M.A. TRIFYL	476,1	156,1	51,5	683,7	74,8	608,9	81,4
Totaux		5033,9	2063,3	723	7820,2	804,7	7015,5	88,4

Mode de financement

	2010		2011	
Contribution des usagers (TEOM)	8710 k€	110 €/hab.	9163 K€	115 €/hab.
Financement du coût complet	6816 K€	86 €/hab.	7015 K€	88,4 €/hab.

Total rendu aux communes sur Attribution de Compensation : 21€/hab. en 2010 et 2011 (montant fixe).

Constat et évolutions

Le produit de la TEOM croît de 5,2%. L'évolution de la TEOM au sein de chaque commune est fixée également par le schéma d'harmonisation qui prévoit qu'à l'horizon 2015 les taux de TEOM sont uniformes au sein de chaque zone définie.

12 LES MESURES DE PRÉVENTION

Politique et mesures mises en œuvre

Au 1^{er} janvier 2008 un dispositif spécial intitulé « Opération D.A.S.R.I. » s'est mis en place avec la synergie des médecins et pharmaciens, des patients et des collectivités. L'objectif commun est de ne plus avoir d'aiguilles, sources d'accidents pour les agents de collecte et sur les chaînes de tri, dans OMR. Les D.A.S.R.I. produits par les patients en auto-traitement sont récupérés en déchetteries et sur des sites d'accueil.

Engagée au côté du Conseil Général du Tarn et de TRIFYL, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est un acteur actif de « l'opération D.A.S.R.I. » et un interlocuteur privilégié pour ses administrés.



12.1. Collecte des D.A.S.R.I.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a poursuivi l'opération de mise à disposition de composteurs individuels démarrée en 2007.

Ce renforcement du parc déjà en place permet de détourner effectivement de l'enfouissement une part croissante significative des bio-déchets et des déchets de jardin comme le montrent les résultats des pages précédentes sur les OMR et la plate-forme de compostage.

Le taux de détournement par compostage individuel s'élève à environ 5% (par rapport aux tonnages d'ordures ménagères et de végétaux collectés) représentant une économie potentielle de près de 250000€ annuel pour la collectivité.



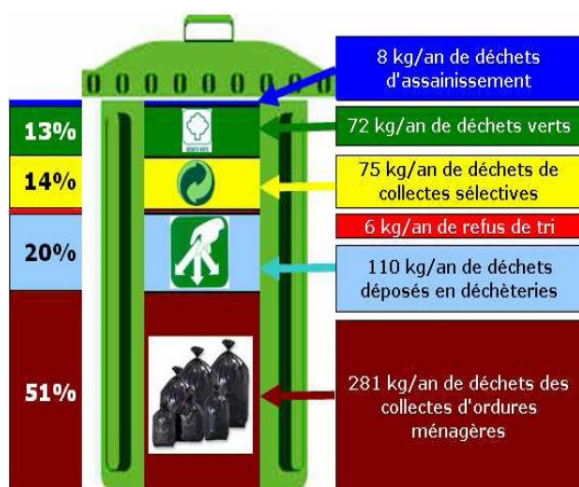
12.2. Opération « KIT DE COMPOSTAGE »

L'éducation reste un levier privilégié d'action et d'éducation pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Les ambassadeurs maintiennent les interventions sur le tri et la sensibilisation à la problématique des déchets auprès des scolaires.



12.3. Interventions dans les écoles



12.4. Répartition des déchets ménagers du Tarn

Le bilan, effectué dans le cadre de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Tarn (P.D.E.D.M.A. 81), donne 552Kg/hab./an en 2007 et projette 601Kg/hab./an en 2013 et 624Kg/hab./an en 2018.

13 EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La politique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en matière d'emploi est de privilégier les personnels permanents pour assurer le service. Les équipages sont composés d'un chauffeur et deux rippers, 14 bennes sortent quotidiennement. Pour garantir l'effectif minimum nécessaire la régie compte 3 agents temps pleins titulaires par équipages et un effectif de renouvellement de 12 personnes. Ainsi, le recours aux saisonniers ne se fait que pendant 10 semaines en période des congés estivaux.

13.1 Caractéristiques des personnels collecte et traitement des déchets

Emplois 2011	EFFECTIFS	STATUT			
	Effectif au 31/12/2011	Titulaires	Contract. ETP	Emplois aidés	Salariés
TOTAL Emplois	65	59	6	0	28
Agent Collecte	34	34	6	0	
Mécanicien	1	1			
Chauffeur	13	13			
Agent polyvalent et lavage	4	4			
Ambassadeur du Tri	3	3			
Agent administratif	1	1			
Encadrement intermédiaire	2	2			
Cadres	1	1			
Saisonniers (10 semaines)	0				28

En 2011, l'effectif permanent a été renforcé par des contractuels représentant 6 Equivalents Temps Pleins sur l'année ; ces agents assurent les remplacements des agents en maladie ainsi que des agents reclassés.

Entre 2010 et 2011, la masse salariale totale progresse de 2,5 %.

13.2 Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité

Les bennes sont équipées de systèmes performants de levage qui ont montré leur efficacité en terme de réduction de la pénibilité et donc des accidents de travail. La généralisation, à tout le territoire, de la conteneurisation est donc aussi une mesure de sécurisation de la manutention pour tous les rippers.

Les principales améliorations obtenues résident néanmoins dans le renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères qui apporte un confort et une sécurité accrue pour l'ensemble du personnel tout en permettant une productivité plus élevée.



13.3 Taux d'absentéisme

L'absentéisme représente 2569 jours en 2011. La maladie ordinaire représente 69 % de ces absences, les accidents de travail 19 % et 12 % pour la maladie professionnelle.

14 COMMUNICATION ET RELATIONS USAGERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a mis en place un numéro d'appel qui assure aux usagers des réponses rapides à leurs interrogations ; une main courante des demandes est tenue à jour et permet une gestion qualitative et quantitative des ces appels. Cela motive des décisions ciblées d'informations, articles et autres messages.

Le journal de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, GRAND ALBIGOIS, donne, à chaque parution, le baromètre du tri qui reflète directement les performances des usagers. Ces données sont aussi diffusées aux élus du bureau qui mesurent ainsi les retombées de leur politique. En fonction des problématiques rencontrées et des éléments remontant du terrain, la communication va cibler des secteurs, certains publics ou des déchets en particuliers.

14.1 Principales actions 2011

Cibles	Actions de communication
Elus	Information régulière sur les résultats des collectes Travail en commission Préparation et approbation du Rapport annuel
Journaliste	Communiqués de presse, Droit de réponses
Administrés	GRAND ALBIGOIS, baromètre du tri, Communication ciblée sur les bio-déchets et le compostage Ambassadeurs du tri intervenant sur les problèmes de qualité Remise de guides du tri



14.2 Les supports de communication

Le site Web de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

www.grand-albigeois.fr

BREVES communautaires ;
Guides du tri, calendriers de collecte,
avis de passage ;
Communication ciblée ;
Dépliants du compostage individuel ;
Quatre numéros du GRAND
ALBIGEOIS



14.2.1. Guide du tri



DECHETS MENAGERS

Le kit de compostage : best-seller de l'automne

Le service de Collecte des déchets ménagers vous présente le clou de sa collection automne hiver 2008 : le kit de compostage. Jardiniers amateurs : réservez le votre sans attendre, sinon...



2 versions de 400 ou 600 l. à réserver auprès de votre Mairie

Attention série limitée

Sinon ? Il n'y en aura plus ! Pour cette 3^{ème} opération, l'aglo a commandé 500 kits de compostage aux Ets Graffe, fabricant installé en Alsace. À la mi septembre, 300 étaient déjà réservés auprès des mairies par des propriétaires de jardin prévoyants !

Oui car, même si vous les trouvez très tendance, le kit de compostage n'est pas conçu pour décorer votre salon mais pour fabriquer, au fond de votre jardin, 400 ou 600 litres d'engrais naturel...

Avec le compost, tous gagnants !

Les français génèrent plus de 360 kg de déchets par an et par personne. On estime la production de fermentescibles (restes de cuisine) à 35 kg par habitant par an. Ce chiffre peut atteindre 180 kg si l'on y ajoute les déchets verts (taille des végétaux). Le compostage permet de réutiliser intelligemment tous ces résidus organiques. En incorporant l'humus obtenu, à l'issue d'un lent processus de fermentation, à la terre de ses plantes, le jardinier en améliore la fertilité, limite son recours à des engrais chimiques et son volume de déchets traités par la collectivité !

Le composteur individuel a été pour moi une révélation ! Très pratique, compact, propre et efficace, il optimise la fabrication du compost ménager. A l'ombre du tilleul, il est intégré au jardin et toute la famille s'en sert. Je l'ai obtenu en 2002, le modèle était sans fond... ainsi il accueille chaque hiver une famille de hérissons qui doit apprécier ce gîte chaud et couvert !

Depuis que je fais mon compost, je n'achète aucun autre engrais. Au printemps, à la remise en état des plantations, j'utilise le compost grossier en couche de paillage de surface sur 10 à 20 cm d'épaisseur sur tous mes massifs, en fonction des végétaux en place. Il constitue une protection mécanique, hydrique et thermique du sol ; ce paillage limite les arrosages et le recours au binage, il réchauffe le sol au démarrage de la végétation et la protège contre des gelées tardives. Comme il ferme encore un peu à ce stade, il brûle les plantules de mauvaises herbes qui germent alors. Ensuite, il facilite l'arrachage des indésirables en empêchant leur enracinement profond.

Au printemps suivant, je l'enfouis à la griffe ; il enrichit mon sol et l'allège en facilitant la circulation de l'eau et de l'air... Et je recommence le cycle !

Pour mes pots, bacs ou jardinières, je mélange 1/3 de compost tamisé à 2/3 de terre de jardin pour les nouvelles plantations ; en rempotage je mélange ? de compost au substrat sorti du pot. Pour le potager je vais jusqu'à 50% de compost mélangé au sol par bêchage ou au motoculteur ; cette proportion est fonction des besoins de la plante légumière concernée et de mon assolement.

Le compost est un amendement très riche, il ne faut pas l'utiliser pur ni le concentrer près des racines car il brûlera la plante. Quelles que soient les proportions il faut veiller à bien faire un mélange homogène à partir de résidus de petite taille.

Je trouve l'idée du KIT avec un bio seau excellente ; on peut optimiser la récupération des déchets de cuisine ! Je n'en ai pas...

Danièle M.

Nb : Actuellement le bio seau ne peut être acheté séparément du composteur... à l'étude pour 2009.

Paroles de bêcheuse...

14.2.2. Communication sur le compostage

DECHETS MENAGERS

Préparer un été propre

Pour le service de Collecte des Déchets Ménagers de la Communauté d'agglomération, l'été aussi se prépare activement.

La poubelle est de la fête

Les responsables du service doivent adapter la collecte au calendrier culturel et sportif de l'Albigeois. La réussite d'un événement passe aussi par la qualité de ses poubelles ! Toute notre équipe est mobilisée pour disposer des équipements spécifiques supplémentaires autour de la Cathédrale d'Albi lors du festival Prusse Galbre ou sur les différents espaces des épreuves de l'Eurogym ou du Championnat de France d'athlétisme, pour ne citer que ces temps forts de l'été.

Pacte avec l'usager

Le bon déroulement de la collecte estivale repose aussi sur la participation de l'usager, les manifestations et les jours fériés obligent en effet à modifier les horaires des 2 tournées du samedi au centre-ville d'Albi. L'information a été transmise à chaque foyer concerné via mail. L'objectif principal est de ne pas encombrer inutilement la voie publique et de respecter les mesures d'hygiène... si importantes l'été !

Informations au 05 63 49 13 50

Pourquoi ne pas consigner les bouteilles, comme autrefois ?

La distribution en grande surface notamment, n'est plus du tout adaptée à ce mode de valorisation. Le recyclage est la voie la plus sûre selon des critères sanitaires et économiques. Les filières de recyclage sont désormais très opérationnelles et bien entrées dans les mœurs.

Le chiffre

29 kg de verre collecté/an/habitant sur l'Albigeois

En 2006, le syndicat départemental de valorisation des déchets du Lot enregistrait près de 46 kg/habitant !

Au niveau national 35 kg/an/habitant en porte à porte et 27,5 kg/an/habitant en apport volontaire (chiffre concernant le milieu semi urbain, c'est-à-dire un territoire semblable à l'agglomération albigeoise)

Allez on peut mieux faire, alors en compte sur vous !

14.2.3 Communication collectes

14.2.4. Communication verre

15 BILAN ET PERSPECTIVES

La Communauté d'agglomération de l'albigeois s'est fixé comme objectifs d'adapter la collecte (contenants et fréquence) au type d'habitat desservi. L'objectif est d'offrir un service de qualité à tous les foyers en privilégiant l'optimisation technique, économique ainsi qu'en veillant à la sécurité des biens et des personnes.

15.1 Bilan des actions et événements principaux de l'année 2011

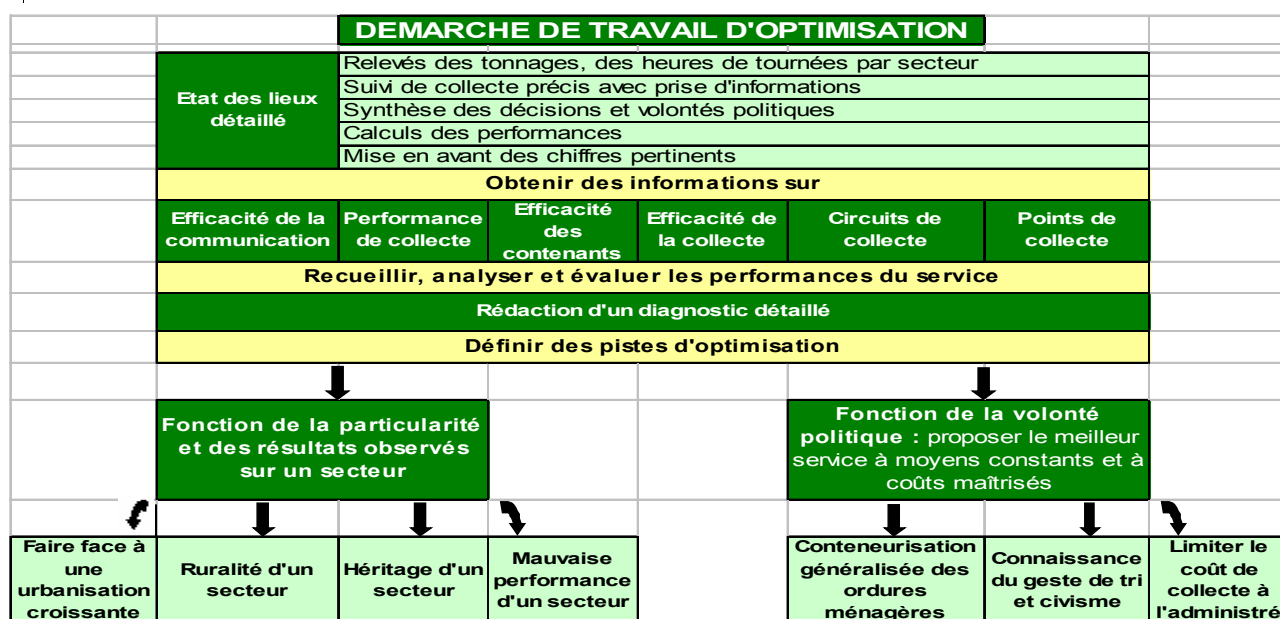
Au regard de l'évolution des dispositifs et organisation de collecte, l'année 2011 se situe comme une année de transition. Cependant les investissements liés au renouvellement des véhicules de collecte sont conséquents afin d'offrir des conditions de travail sécuritaires et satisfaisantes au personnel tout en améliorant la productivité permettant d'absorber le nombre croissant de points de collecte malgré une stabilité des tonnages.

Les performances de tri sont stables malgré la baisse des tonnages de papier dont on peut aussi se satisfaire au titre de la prévention des déchets.

Le coût global de gestion augmente de 2,9 %, la hausse des coûts de traitement étant compensée par des recettes matières et subventions plus favorables.

La démarche d'optimisation reste le leitmotiv du service avec des évolutions prévues à l'horizon 2012 devant conduire à une amélioration de l'organisation et du suivi des circuits de collecte des déchets.

15.2 Synthétique de l'étude d'optimisation



Perspectives 2012

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit les actions suivantes :

- ✧ Poursuivre les efforts d'optimisation de la collecte des déchets ménagers et notamment améliorer la prise en compte de l'habitat vertical et ses particularités ;
- ✧ Moderniser la gestion et le suivi des collectes (géolocalisation, logiciels de suivi des tournées...) ;
- ✧ Début des travaux de réalisation du centre technique.

16 TABLEAUX DE BORD DE SYNTHÈSE

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	Territoire semi-urbain
17 communes	208,85 Km ²
79 433 habitants	380 Habitants/Km ²
32 324 logements	14,56% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

16.1 Les dispositifs de collecte

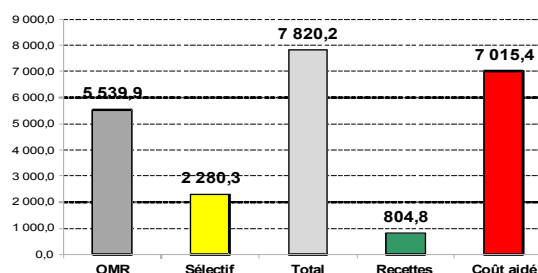
	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers	Autres Recyclables	Encombrants ménagers	Déchets Dangereux	Déchets non ménagers
Habitants desservis	79433	79433	79433	79433	79433	79433	79433	-
Modes de collecte		porte à porte	porte à porte et apport volontaire	3 déchèteries + composteurs + compostière + porte à porte	3 déchèteries	3 déchèteries + porte à porte	3 déchèteries	Quai DIB+ plates-formes
Fréquence de collecte		C1, C2 et C5 centre ville ALBI	C 0,5 ou C1	-	-	-	-	-
Contenants		Sac et bac	Sac, bac, caissette	-	-	-	-	-
Tonnages collectés en T/an	51570	21696	6237	4919	5433	2072	200	11013
Tonnages collectés en kg/hab./an	649	273	78,5	62	68	26	2,5	139

16.2 Les dispositifs de traitement

	Total	Enfouissement			Recyclage	Valorisation	Recyclage	Élimination
		OM résiduelles	Encombrants des ménages	Déchets non ménagers enfouis	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers et non ménagers	Autres Recyclables ménagers et non ménagers	Déchets Dangereux
Nombre d'habitants desservis	79433	79433	79433	-	79433	-	-	79433
Tonnages traités en T/an	51570	21696	2072	3098	6237	6657	11810	200
Tonnages traités en kg/hab./an	649	273	26	39	78,5	84	1149	2,5

16.3 Les données économiques

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages et JRM
Coût complet de collecte (k€)	4233,1	2715,8	1517,3
Coût complet de traitement (k€)	3587,1	2824,1	763
Recettes industrielles, soutiens, aides (k€)	804,8	0	804,8
Coût aidé du service public (k€)	7015,4	5539,9	1475,5
Coût aidé du service public (€/hab.)	88,3	69,7	18,6



16.4 Les données environnementales

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages avec verre et JRM	Autres déchets des ménages	Déchets non ménagers
Évolution tonnages collectés année n/n-1	-4,90%	-0,09%	-3,40%	3,30%	-17,00%
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	121	60	-	-
Taux de refus (% enfouissement)	59,00%	100%	7,30%	16,40%	24,50%
Taux de collecte en vue de valorisation (%)	41,00%	0%	92,70%	83,60%	75,50%

Le taux de collecte en vue d'une valorisation des déchets des ménages atteint 41% (stable).

Conclusion

En 2011, l'accent est mis sur le renouvellement matériel des véhicules, cœur du dispositif de collecte en porte à porte. Le coût complet de gestion du service est maîtrisé (+ 2,9%) notamment par la stabilité des coûts de collecte ainsi que la hausse des recettes d'exploitation.